

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 18/09/2025
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 18/09/2025
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 18/09/2025
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20250915-2025SEPT15_339-DE
	9.1	compétence des communes

DEPARTEMENT
DU GERS

ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

25

Séance Publique ordinaire du **15 septembre 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 5 septembre 2025, s'est rassemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mmes Sylvie ACHÉ, Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, M. Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

M. Pascal ANDRADA
M. Ghislain de FLAUJAC
M. Loïc DÉSANGLES
M. André GALOIX

Ont donné procuration :

M. Pascal ANDRADA à M. Marc DUGROS
M. André GALOIX à M. Xavier BALLENGHIEN

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Cathédrale Saint Gervais
Proposition de restauration de la table d'autel et son gradin

RAPPORTEUR : Odile SCHAAP, Adjointe au Maire chargée de la culture,

Madame l'adjointe au Maire rappelle qu'un programme de travaux de réhabilitation de la cathédrale est en cours, avec notamment la restauration des baies n°14 et 15 en 2024 et 2025, ainsi que la réalisation d'une étude sanitaire.

Par ailleurs, elle informe les élus que le mobilier présente également des signes de dégradation et nécessite des restaurations, en particulier la table d'Autel et son gradin datant du XVIII^{ème} siècle.

En effet, il s'avère que l'autel présente un affaissement (perte des joints, déformation et rupture des armatures).

Principalement provoquées par la corrosion et l'humidité environnante, ces dégradations peuvent à court terme entrainer la chute des consoles et le devant de l'autel.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- de programmer la restauration de la table d'Autel et son gradin de la cathédrale Saint Gervais, pour un montant prévisionnel de 17 000 € HT, sachant que les crédits sont inscrits au budget,
- de permettre à Monsieur le Maire de solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des divers financeurs potentiels (DRAC, conseil régional, conseil départemental ...).

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

La Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 18 SEP. 2025 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 18 SEP. 2025